

Déclaration sur l'absence de financement des investigations au sujet des enfants disparus et des sépultures anonymes dans le Budget fédéral de 2025

L'Association canadienne d'archéologie exprime sa vive inquiétude et sa profonde déception quant au fait qu'aucun nouveau financement ne figure dans le Budget fédéral 2025 pour soutenir les importantes investigations en cours au sujet des enfants disparus et des sépultures anonymes associées aux écoles résidentielles à travers tout le Canada.

La recherche de ces enfants morts dans les écoles résidentielles indiennes et les institutions du même type n'est pas seulement une entreprise technique ou archéologique ; c'est une obligation morale et une responsabilité sacrée que l'on doit aux survivants, à leurs familles et aux Nations autochtones, comme le soulignent les « 42 obligations » rédigées dans le rapport final de l'interlocutrice spéciale Kimberly Murray. Le chemin de la vérité, de la justice et de la réconciliation exige une direction et un investissement fédéral soutenu. La totale absence de nouveau financement dans le Budget 2025 représente un recul dévastateur pour ce travail essentiel.

Les recherches au sujet des sépultures anonymes n'en sont qu'à leurs débuts, et il est évident qu'il faudra des décennies pour achever ce travail. Les communautés de tout le pays sont en train de développer leurs capacités, de construire la confiance et de surmonter les barrières systémiques telles que leurs difficultés d'accéder aux archives, leur manque de formation technique, les questions de sécurité et le racisme continu. Ces efforts exigent un financement à long terme, prévisible et suffisant, et non pas la négligence et l'incertitude.

Nous sommes solidaires des communautés autochtones qui mènent ce travail en demandant un investissement fédéral renouvelé, immédiat et prolongé. Sans cela, le Canada risque d'affecter cette réconciliation même à laquelle il prétend parvenir au moyen de lois telles que la *Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones*.

Nous remarquons également le manque constant de coordination et de soutien national à la formation, la gouvernance des données et le partage de l'équipement, ce qui fait que de nombreuses communautés doivent se débrouiller seules pour s'orienter dans ce travail complexe et délicat. Sans action fédérale, les disparités entre les investigations communautaires vont s'aggraver et certaines Nations pourront se retrouver incapables de seulement commencer leurs recherches.

Bien que le Groupe de travail sur les sépultures anonymes de l'Association canadienne d'archéologie (GTSA-ACA) ait élaboré des ressources accessibles au public telles que *Searching for Missing Children: A Guide to Unmarked Graves Investigations* et *A Guide to Remote Sensing Techniques*, afin d'aider les communautés dans leurs démarches, ces

guides ne peuvent à eux seuls se substituer à la responsabilité fédérale d'assurer que ce travail soit convenablement financé et soutenu sur le long terme.

En tant qu'experts assistant les communautés dans leurs investigations, les membres du GTSA-ACA ont constaté directement les coûts importants que doivent assumer les Nations autochtones. Les communautés sont contraintes de faire des choix impossibles entre équipement, sécurité sanitaire, commémorations et embauche de personnel, tandis que des coûts cachés et récurrents tels qu'informatique, formation et mises à jour de l'équipement drainent encore des ressources déjà limitées. L'absence d'investissement fédéral laisse les communautés seules à supporter ces charges.

Par conséquent, nous demandons instamment au Gouvernement du Canada d'agir rapidement pour remédier à cette grave omission dans le Budget fédéral établi en novembre 2025, et de s'engager à fournir un financement pluri-décennal qui soutienne :

1. **Des recherches exhaustives** : s'assurer que tout site potentiel de sépultures anonymes soit fouillé soigneusement et respectueusement au moyen des techniques et méthodes appropriées, y compris en fournissant un financement pour embaucher des membres des Premières nations à l'appui de ce travail.
2. **L'aide à la guérison des communautés** : procurer des ressources à long terme pour la santé mentale et le bien-être des survivants, des survivants intergénérationnels et des communautés autochtones affectées.
3. **La construction des capacités** : investir dans le développement d'un programme exhaustif de formation des Autochtones pour tous les aspects des investigations sur les sites funéraires.
4. **La collaboration avec les autorités autochtones** : assurer que les Nations autochtones dirigent tous les aspects des recherches, des commémorations, de la guérison, sur la base de leurs lois et de leurs protocoles.
5. **Les commémorations** : soutenir les communautés dans les hommages qu'elles rendent aux enfants qui ne sont jamais rentrés chez eux, de la façon qu'elles jugent appropriée, et contribuer au rapatriement des enfants dans leurs communautés d'origine à la demande des familles et des survivants.

L'absence de renouvellement de financement dans le Budget 2025 indique un renoncement extrêmement préoccupant du Gouvernement du Canada envers son engagement pour la vérité et la réconciliation. Si l'on n'agit pas rapidement, la recherche des enfants disparus connaîtra d'importants retards, la confiance du public en sera encore érodée et l'opportunité d'honorer ces enfants et de les ramener chez eux pourrait être perdue pour les générations à venir.

L'ACA appelle tous les membres du Parlement et les décideurs fédéraux à revenir immédiatement sur cette grave omission et à s'assurer qu'aucune communauté ne sera laissée dépourvue de moyens de retrouver, nommer et ramener chez eux leurs enfants.